

NOUVELLE PROCEDURE D'ADHESION !

Nous vous proposons une nouvelle procédure par internet pour renouveler et régler votre adhésion sur le site sécurisé HELLOASSO dont voici le lien ou le QR CODE
<https://www.helloasso.com/associations/la-sauvegarde-de-senlis/adhesions/adhesions>



Il vous est cependant tout à fait possible de continuer à remplir le bulletin d'adhésion ci-dessous et de nous le renvoyer comme les années précédentes.

BULLETIN D'ADHÉSION au titre de l'année 2024

Membre adhérent : 28 €*

Ménage adhérent : 30 €*

Membre bienfaiteur ou personne morale : 50 € et plus*

Membre étudiant (sur justification du statut d'étudiant) : 10 €

Votre cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Un don de 30 € ne vous coûte que 10 €. L'attestation d'usage vous sera adressée en temps utile.

Nom et Prénom :

Adresse *

Tél. **Courriel N°1**

Courriel N°2

** dont Fondation du Patrimoine 2 €.*

Les chèques bancaires sont à libeller à l'ordre de « *La Sauvegarde de Senlis* » et à adresser à :

LA SAUVEGARDE DE SENLIS — B.P. 40205 — 60306 SENLIS CEDEX

Nous rappelons que les visites et promenades organisées par la Sauvegarde sont réservées aux membres à jour de cotisation et que la cotisation individuelle ne vaut pas pour un ménage